Décembre 1998 Numéro 13

La lettre de liaison du Conservatoire Régional des

-Trimestrielle-

ESPACES NATURELS du LIMOUSIN

"Conserver pour l'homme, naturellement"

Sommaire

Editorial

Nouvelles des sites 2-3

Vie de l'association

Quelle est votre nature ? 4

Atlas de la Flore du Limousin 4

Groupe de Travail «Mares» Recensement général ! 5

Le Grand Fer-à-cheval 6

Groupe d'Etude des Tourbières 7

Opération «Nettoyons la Nature» 8

Le Conseil d'Administration 98 8

Brèves... 8

Espaces Naturels de France

10ème Congrès à Rouen 9

Les publications

Regards

Le tourbage 10

Informations juridiques et administratives

La DI.R.EN. 11

Agenda 12

édito rial

Souscription «brebis limousine» Un berger pour les espaces naturels

Philippe BARRY,
Directeur du Conservatoire

Tourbière du Longeyroux, landes de Marcy, lande de Saint-Laurent, landes de la Flotte et du Cluzeau...autant de sites naturels majeurs gérés par Espaces Naturels du Limousin et ses partenaires, avec le concours précieux des brebis de race limousine. Cette race régionale rustique, après avoir connu bien des déboires, retrouve aujourd'hui ses lettres de noblesse grâce à quelques éleveurs passionnés, installés entre autres sur le Plateau de Millevaches, et qui ont toujours cru aux qualités de cet animal.

Dès qu'il est intervenu sur les landes de haute Corrèze, le Conservatoire s'est tourné vers ces éleveurs pour assurer l'entretien des milieux biologiquement riches, mais agronomiquement ingrats. Aujourd'hui, plusieurs centaines de brebis limousines appartenant à divers agriculteurs, parcourent régulièrement les sites gérés par Espaces Naturels du Limousin.

En Haute-Vienne, la quasi-absence de cette race nous a conduit à constituer nous-mêmes un troupeau de quelques dizaines de têtes, pour entretenir des sites majeurs. Les résultats du pâturage extensif s'avérant très positifs, il a été décidé de donner une nouvelle dimension à cette gestion pastorale, en recrutant un berger qui a pris ses fonctions le 1er décembre dernier : il aura la charge du troupeau et devra assurer sa conduite en parcours libre, sans clôtures.

La brebis limousine , une race à part entière , est au centre de plusieurs de nos actions en direction du public, et nous serons présents aux côtés des éleveurs corréziens au prochain Salon de l'Agriculture (voir agenda).

Afin que chacun et chacune puisse participer directement à la sauvegarde du patrimoine animal régional, et donc vous l'aurez compris, à la sauvegarde de notre patrimoine naturel, nous lançons **une souscription pour parrainer le troupeau du Conservatoire**.

En lisant cette lettre de liaison, vous apprendrez les dernières nouvelles des sites, découvrirez peut-être le tourbage, et ferez connaissance avec le Grand Fer-à-cheval. Enfin, n'hésitez pas à nous signaler tous les lavoirs, mares et pêcheries que vous découvrirez au hasard de vos sorties.

Bonne lecture, bonne année 1999, et merci pour la brebis limousine...

Les nouvelles des sites

Tourbière de la Ferrière (Davignac - 19)

Une nouvelle convention de gestion a été signée au cours de l'été entre le Conservatoire, la commune de Davignac et l'Office National des Forêts. Elle concerne trois parcelles communales tourbeuses extrêmement intéressantes notamment par la présence d'espèces végétales protégées aux niveaux national et régional. Ces parcelles, d'une superficie de 26,6 hectares, viennent compléter les 11,4 hectares déjà conventionnés avec un propriétaire privé et un exploitant agricole. Un projet de location de 3 hectares supplémentaires devrait rapidement aboutir et porter la surface gérée par le Conservatoire à 41 hectares, sur la centaine d'hectares que compte le site.

Les premiers travaux sur le site ont débuté en octobre. Ainsi, des clôtures ont été mises en place par l'équipe technique du Conservatoire afin de permettre un retour du pâturage bovin, favorable au maintien des espèces remarquables. Ce pâturage sera assuré par le troupeau du jeune agriculteur, qui utilise déjà une partie de la tourbière.

Les parcelles communales ont fait l'objet de travaux de drainage importants, susceptibles de compromettre à terme la sauvegarde de ce site. Des opérations de restauration de la zone drainée vont donc être entreprises par le Conservatoire dès cet hiver. Ils débuteront par la coupe de Pins sylvestres, sans avenir dans ce milieu humide. L'obstruction des drains et la réhabilitation d'un ruisseau détourné de son lit naturel seront ensuite réalisées.

Parallèlement, une étude hydrogéologique permettra d'évaluer l'impact du drainage sur le niveau d'eau dans la tourbière dans un premier temps, et celui des travaux de restauration, dans un second temps.

Contact : Estelle COURNEZ

Marais du Brezou (Chanteix / Lagraulière - 19)

Localisé au nord-ouest de Tulle, le Marais du Brezou (prononcer «breuzou») s'étend sur plus de 35 hectares d'étang, de roselières, de saulaies, de mégaphorbiaies, de prairies humides... En 1989, il est inscrit à l'inventaire ZNIEFF en tant qu' «*écocomplexe marécageux comportant des milieux diversifiés*», et en tant que zone de refuge ou de reproduction d'espèces inféodées aux zones humides, notamment pour les oiseaux (*Rousserole effarvate, Bécassine des Marais...*) et pour les insectes (*Damier de la Succise, Cuivré des Marais, Agrion de Mercure, Grillon des Marais...*). Dès 1997, le groupe «marais» du Conservatoire a désigné le Marais du Brezou comme site prioritaire. Une **convention de gestion** a pu être signée le 08 Juillet 1998 entre le Conservatoire et M. et Mme VALERY, propriétaires de l'Etang Neuf. Elle concerne 5 hectares d'étang, de phragmitaies et de saulaies. Les actions de gestion mises en place sur ce site répondront à deux objectifs principaux : une meilleure connaissance de la faune et de la flore et la préservation des habitats et des espèces remarquables.

Contact : Brigitte MORCEL

Marais du Brezou

photo B.MORCEL

Rousserole effarvate
in «Atlas des oiseaux nicheurs en Limousin» (SEPOL) - éd° Lucien SOUNY

Tourbière de la Ferrière

photo E.COURNEZ

Jardin de Bardot
(Marcillac-la-Croisille - 19)

Suivi des gouilles au Longeyroux

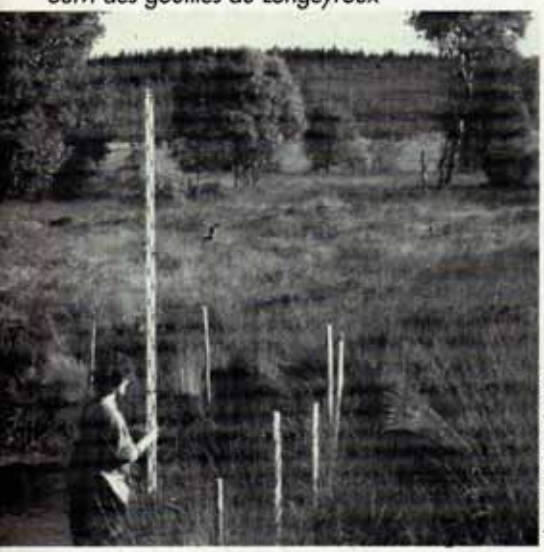

photo E.HENNEQUIN

Situé sur la commune de Marcillac-la-Croisille (19), à mi-pente dans les gorges de la Dordogne, le Jardin de Bardot et ses terrasses sont abandonnés depuis les années quarante. L'Association Doustre-Luzège-Ventadour (ADLV) s'est impliquée dans la réhabilitation de cet élément remarquable du patrimoine régional en collaboration avec le Conservatoire. Nous avons apporté diverses propositions d'aménagement et, surtout, nous sommes devenus locataires du terrain pour une durée de trente ans. Très sensible à la démarche de l'ADLV et du Conservatoire, le propriétaire du site a bien voulu accepter un loyer au «franc symbolique».

D'importants travaux de restauration ont déjà été réalisés par l'ADLV , et nous vous encourageons à venir apprécier ce site grâce au sentier de petite randonnée qui le traverse.

Contacts : Olivier DOM / Guillaume LAPEYRE (ADLV, 05 55 27 59 56)

Tourbière du Longeyroux
(Meymac / St-Merd-les-Oussines / Chavanac / St-Sulpice-les-Bois - 19)

Grâce au programme LIFE-Tourbières (*voir bull.n°11*), nous avons pu acquérir une centaine d'hectares sur la tourbière. Les travaux de gestion ont débuté:

- avec l'aide des agriculteurs, une cinquantaine d'hectares est à nouveau pâturée par des brebis de race limousine. Le Conservatoire a fourni le matériel pour l'installation d'enclos amovibles (piquets, filets, batteries et panneaux solaires);
- l'équipe technique , appuyée d'une dizaine de personnes parmi les salariés et les stagiaires , a réalisé des «gouilles»(mares) favorables à la présence des libellules et au retour d'une végétation pionnière. Notre prospecteur suit avec attention leur recolonisation par la végétation , afin d'apprécier les travaux à mener dans l'avenir en fonction des objectifs du plan de gestion ;.
- une «platière» (surface décapée laissant apparaître une mince lame d'eau) a été créée dans le cadre d'un chantier de jeunes bénévoles, encadrés par le Centre Nature La Loutre. Cette zone décapée devrait favoriser la présence de petits limicoles (oiseaux se nourrissant sur les zones de vases) ;
- une fauche à caractère expérimental a été également pratiquée sur une zone de la lande tourbeuse où pousse la Gentiane pneumonanthe, afin de favoriser cette dernière .

Contact : Cathy LINET-MIGNON

La vie de l'association

Quelle est votre nature ?

Laurent CHABROL
35 ans
Chargé de mission «Z.N.I.E.F.F.»
(voir bull.n°5)
Membre du Conseil Scientifique du Conservatoire.

Quel est votre parcours ?

Parcours un peu sinueux ; des études secondaires sous les tropiques (Djibouti et Gabon) puis retour en France pour y suivre des études universitaires en biologie et écologie. Après un DEA d'écologie à Marseille et Avignon, je suis retourné à Limoges pour préparer un doctorat en chimie de l'eau sur la pollution de l'eau par les pesticides dans les vergers de pommiers de Corrèze. Durant cette période, j'ai également fait de l'enseignement en premier et second cycle universitaire.

Quel est votre rôle au Conservatoire ?

La plus grande partie de mon temps est occupée par la mise à jour de l'inventaire ZNIEFF sur les 3 départements de la région. Cela se traduit plus concrètement par beaucoup de terrain, de la saisie informatique mais aussi de nombreux contacts avec l'ensemble des acteurs concernés par cet inventaire (ONF, ONC, CRPF, CSP, DDAF, Fédérations des Chasseurs, Associations naturalistes, PNR etc.). Mon rôle consiste à mettre en oeuvre la méthodologie fixée par le Muséum d'Histoire Naturelle pour le recueil des informations sur les ZNIEFF. Cette mission a été confiée au Conservatoire par la Direction Régionale de l'Environnement, comme c'est le cas dans de nombreuses autres régions. Je participe aussi aux activités de suivi scientifique des sites du Conservatoire , et à l'encadrement de stagiaires .

Des déceptions avouables, des espoirs ?

Déception n'est pas vraiment le terme, je dirais plutôt regrets au sujet de la protection de l'environnement en général. En effet, l'image qui est donnée de la nature est trop souvent tronquée en se limitant à quelques espèces-phares : il n'y a pas que les baleines dans les océans, que les éléphants dans les savanes, que les orchidées sur les pelouses calcaires, que les espèces protégées qui méritent notre intérêt... On parle «à tour de bras» de biodiversité mais on ne la montre que rarement et on ne communique que sur des symboles. Il ne faudrait pas que la protection de la nature devienne uniquement un spectacle, un support destiné à mieux se faire connaître ou à améliorer son image de marque. L'action menée par le Conservatoire, depuis sa création, pour une prise en compte globale de la nature sous tous ses aspects en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux est un exemple à suivre pour ne pas tomber dans les travers de la nature-spectacle. Un espoir, celui que le Conservatoire puisse continuer à se développer avec le même esprit d'ouverture et de partenariat pour la préservation d'une nature multi-facettes.

Atlas de la flore

Depuis janvier 1998, un atlas cartographique de la flore vasculaire régionale est en cours de réalisation. Une quarantaine de prospecteurs bénévoles a déjà débuté la réalisation d'inventaires complémentaires sur certains secteurs.

A l'heure actuelle, environ 1300 espèces de plantes ont été recensées depuis 1970 en Limousin.

Plus de 150 000 citations sont centralisées dans une base de données informatisée, mais ce n'est pas encore assez. C'est pourquoi la participation d'un plus grand nombre est nécessaire. Toutes les informations concernant la flore sauvage limousine sont les bienvenues. Ce projet est le vôtre , vous pouvez encore y participer.

Contact : Eric BRUGEL

Exemple : Carte provisoire au 22/10/1998 de la répartition régionale de la Renouée bistorte (Polygonum bistorta)

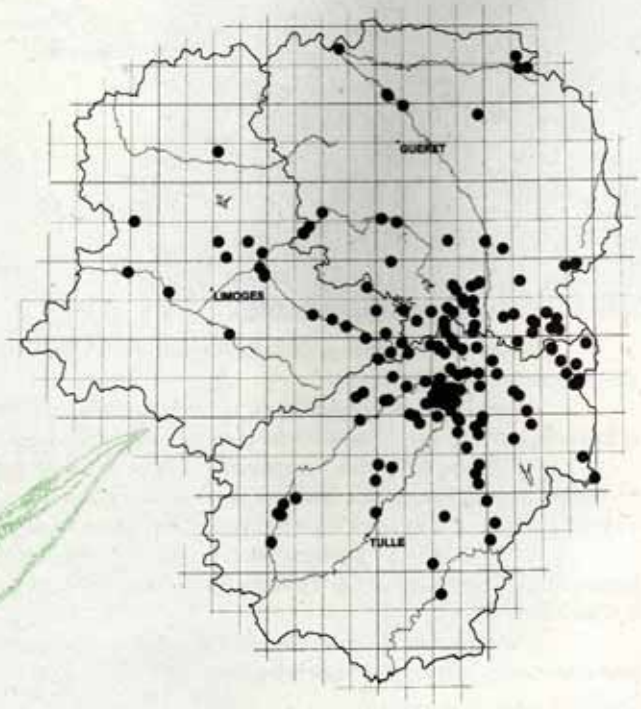

Enquête Mares: c'est le moment !

d'après Serge MAZAUD,
Président du Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (G.M.H.L.).

Participent à l'opération : le Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin, le G.M.H.L., la Société Limousine d'Odonatologie (S.L.O.), la Société pour l'Etude et la Protection des Oiseaux en Limousin (S.E.P.O.L.), les Clubs Connaître et Protéger la Nature (C.P.N.) «l'Ecrevisse» et «Le Hérisson».

A ce jour, aucun travail d'étude sur les mares n'a été entrepris au sein du Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin. La mare constitue un patrimoine riche autant pour la faune et la flore qu'elle abrite, que pour le témoignage de notre histoire qu'elle représente. En effet, il existe dans notre région de nombreuses mares qui avaient pour fonction le stockage de l'eau et sa redistribution par un réseau de rigoles, l'alimentation en eau des troupeaux, le nettoyage des récoltes ou le rouissage du chanvre... Certaines d'entre-elles servaient de lavoirs pour le linge, et on peut regretter qu'elles ne puissent pas parler !...

Les recherches à venir qui concernent chacun d'entre nous, nous permettront d'établir une typologie régionale des mares, de mettre à jour et de redécouvrir le petit patrimoine bâti, d'entreprendre avec rigueur des travaux de conservation des mares, de favoriser la biodiversité régionale...Dans un futur plus lointain, un suivi scientifique de ces «milieux» nous permettra de noter leur dynamique d'évolution végétale et animale, d'évaluer leur nombre et de faire une comparaison entre celles nouvellement créées et celles qui disparaissent, par abandon, ou bien volontairement !

La première difficulté de ce genre de travail est sans doute de trouver une définition au mot «mare». Pour certains, toute forme d'eau calme est une mare : les ornières, les fosses d'extraction de pierres ou d'argile. Pour d'autres, une mare est un espace d'eau calme, certes, mais qui doit avoir au moins une fonction utilitaire, et qui est donc souvent «construite». Pour nous, nous essaierons simplement de distinguer la mare de l'étang à partir de critères dimensionnels, laissant à chacun le libre choix des autres critères. Nous retiendrons comme base qu'une mare doit avoir un diamètre inférieur à 10 mètres, ou une surface inférieure à 100 m^2.

Cette étude est menée au sein du Conseil scientifique du Conservatoire, avec la collaboration étroite de plusieurs associations naturalistes, et est ouverte à tous. Vous pouvez participer de différentes manières:

- le premier objectif est de signaler la présence d'une mare, même si vous ne pouvez pas remplir toutes les rubriques de la fiche d'inventaire. Des visites pourront être organisées ultérieurement ;
- vous pouvez nous transmettre des témoignages sur le rôle de ces constructions, le style, l'âge, les coutumes...;
- vous pouvez avoir une expérience sur la construction ou la restauration des mares.

Dans tous les cas, nous vous invitons à utiliser la fiche d'inventaire ci-jointe, qui a donc deux vocations : une étude naturaliste et une étude ethnologique.

Dès le début de l'année, le 18 Janvier 1999 à 18h30 au siège du Conservatoire, une réunion d'information permettra d'élargir le groupe de travail «mares», et de définir ses objectifs pour l'année à venir. Téléphonez au secrétariat pour vous inscrire ou en savoir plus.

Quelques pistes pour commencer vos investigations : interrogez tout d'abord vos voisins, parmi les plus âgés, et les agriculteurs. Puis cherchez autour des villages, le long des chemins, dans les pentes autrefois utilisées par l'agriculture, en lisière de bois, dans les fonds humides...Et plutôt que de vous disperser, fixez-vous un objectif : un village et ses abords, un vallon, une commune, un canton... Vous serez de toute façon surpris(es) de la densité incroyable de mares en certains endroits. A vos calepins !

Centralisation des fiches : ESPACES NATURELS DU LIMOUSIN

Vous trouverez, joints à ce numéro 13, un ou deux documents :

- L'un est une fiche d'inventaire des mares, destinée à être dupliquée et diffusée autour de vous . Plus vous remplirez de fiches, et plus nous aurons de chances d'établir un véritable inventaire, qui pourrait à l'avenir être diffusé sous la forme d'un livre grand public.

- L'autre , adressée aux adhérents seuls , est un livret en trois volets édité et diffusé par la fédération des Clubs C.P.N. («Connaître et Protéger la Nature»). La fédération en a mis gracieusement à notre disposition, afin que vous puissiez bénéficier des précieux renseignements concernant la description, la restauration, la création ou le suivi d'une mare. Attention ! Elle contient également une fiche d'inventaire : rien ne vous empêche de la remplir, et de nous retourner l'ensemble de vos relevés.

photo O.DOM - tourbière des Dauges

La vie de l'association

Le Grand Fer-à-cheval du moulin du Cher (Sarran-19)

par Xavier ROBIN, I.U.P. «Espaces et Milieux» à PARIS VII.

Le site du moulin du Cher, situé le long de la Corrèze à l'ouest de Sarran, est constitué de parcelles de bois, d'un verger conservatoire, d'une prairie naturelle et de trois bâtiments de construction traditionnelle. L'ensemble, traversé par la D 142, occupe une superficie de 3 ha. L'intérêt exceptionnel de ce site provient de l'existence d'une colonie de reproduction de deux espèces de chauves-souris menacées et protégées au niveau national. Pendant les meilleures années, ce sont 150 femelles de grands Rhinolophes (*Rhinolophus ferruqueminum*) et 80 de Vespertilions à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) qui, de mai à septembre, élèvent les jeunes dans le moulin. La première espèce qui a fortement régressé dans la moitié Nord de la France durant les trente dernières années n'est connue en reproduction en Limousin que dans les deux tiers Sud de la Corrèze ; la colonie du moulin du Cher est de loin la plus importante. D'autre part, 100 % des vespertilions à oreilles échancrées reproducteurs connus en Limousin sont rassemblés en Corrèze et la colonie de Sarran représente plus de la moitié de l'effectif régional.

Ainsi, le Conservatoire a acheté le site le 23 octobre 1992, entreprenant alors, huit mois après sa création, sa première action de sauvegarde des espèces limousines remarquables. La dégradation croissante de la toiture menaçait effectivement de disparition la colonie de chiroptères, connue depuis 1984.

Dans le cadre du lancement du deuxième plan de gestion (1998-2002) du site, le Conservatoire m'a accueilli pour mes 4 mois de stage (mai à août). Mon travail a plus particulièrement porté sur le grand Rhinolophe, espèce la plus rare et menacée des deux présentes sur le site et la plus «facile» à étudier. Le but était de déterminer l'utilisation des bâtiments et du territoire environnant dans un périmètre de 3 km par les chauves-souris , puisque la protection limitée au gîte n'assure pas la pérennité des populations animales. Mon étude s'est déroulée en trois temps : approche du territoire, recueil des informations concernant les moeurs de la colonie, analyse de celles-ci et propositions d'action.

Le maximum de 140 grands Rhinolophes rassemblés au cours de l'été confirme l'importance de la colonie du moulin du Cher pour cette espèce et semble suggérer que les deux espèces ont très bien réagi à la restauration de la toiture effectuée en 1993. Chaque soir, après leur sortie crépusculaire, les grands Rhinolophes se dirigent vers leurs terrains de chasse en suivant les zones de plus forte ombre, au sein des boisements.

Trois axes principaux de dispersion crépusculaire ont pu être mis en évidence, les voici par ordre décroissant de fréquentation . **La première route de dispersion** se déroule sur 2,25 km vers le nord , remontant le cours de la Corrèze jusqu'à la hauteur de La Védrenne (commune de Chaumeil) avant de disparaître. **La seconde**, se dirigeant vers le sud, disparaît à 1 km de la colonie après avoir bifurqué à 600 mètres du moulin : vers le sud-est, le long du ruisseau de Marut et vers le sud-ouest, le long de la Corrèze. **La dernière** s'éloigne vers l'ouest, en lisière et en sous-bois, perpendiculairement à la Corrèze jusqu'au hameau des Bordes, à environ 1km du moulin. On note bien que les rives de la Corrèze, encaissées dans le fond de la vallée et boisées, constituent un corridor vital pour la colonie.

Le territoire de chasse le plus éloigné de la colonie a été découvert à 2,2 km du moulin mais 90 % des territoires trouvés sont à moins de 1,2 km de ce dernier. Il existe toujours une zone de transition (lisière, haie...) à proximité des zones chassées qui se situe pour une bonne part en forêt (indifféremment feuillus ou résineux) et souvent aussi sur des pâtures de bovins. Les grands Rhinolophes utilisent une surface plus ou moins grande selon qu'ils chassent à l'affût, au vol ou en vol circulaire.

L'observation de chasse la plus fantastique que j'ai faite cet été s'est déroulée le 7 août, le long d'une bande boisée qui bordait une coupe récente. Ce soir-là il faisait pleine lune et le thermomètre était descendu bien bas pour une nuit d'été, il était 23 h 31 et je prospectais depuis deux heures sans le moindre contact. Tout à coup, j'eus un contact (*) de chasse à l'affût bien distinct : une émission ininterrompue, légèrement grave et ondulante dont l'intensité variait avec régularité. Après m'être figé sur le chemin que j'empruntais, je localisai approximativement la source de ce signal à quelques dizaines de mètres et, m'approchant, je vis se dessiner une petite ombre rondelette oscillant de gauche à droite, suspendue à 3 m de haut sur un rameau. Les yeux écarquillés, je pus observer une séquence de chasse à l'affût durant 1 h 20 avec quelques attaques de proies !

La colonie de Sarran étant une maternité, une des informations importantes est le nombre de jeunes nés durant l'été. Au moins 55 grands Rhinolophes ont vu le jour, ce qui égale le plus gros effectif constaté depuis 1984. Pour ce qui est des Vespertilions à oreilles échancrées, au minimum 30 jeunes sont nés en 1998 dans ce site.

Suite à ces quatre mois de travail, les propositions qui s'appuient sur mes résultats et les données bibliographiques, sont de deux sortes : légères modifications de la gestion du site par le Conservatoire et promotion de pratiques d'utilisation du territoire prenant en compte la présence du grand Rhinolophe, dans un rayon de 3 km autour du moulin.

Mais pourquoi préserver notre patrimoine biologique (ici, le grand Rhinolophe, là la Gentiane pneumonanthe...), si ce n'est pour avoir le plaisir de pouvoir encore rencontrer une telle diversité dans nos campagnes ? Alors, si vous voulez profiter du travail du Conservatoire, n'hésitez pas à aller vous asseoir, un soir d'été, sur le bord du chemin qui descend de la D 142 vers le moulin pour observer le bal crépusculaire des grands Rhinolophes.

Les conclusions de mon travail doivent servir à améliorer la gestion du site en terme de conservation de la colonie , et à constituer les connaissances de base pour aboutir, après des compléments d'étude, à une gestion concertée du territoire dans le périmètre de 3 km.

Après la cartographie des grandes unités écologiques et une analyse des axes potentiels de dispersion, j'ai effectué différents suivis journaliers ou hebdomadaires : outre la surveillance des conditions écologiques intérieures et extérieures au gîte, des recherches réalisées à l'aide de détecteurs d'ultrasons devaient me permettre de localiser les routes de dispersion et les terrains de chasse des animaux. J'observais également l'évolution des effectifs au fil des semaines.

Les jeunes ont commencé à sortir du gîte vers la fin juillet avant que le sevrage n'intervienne début août.

Avec un maximum de 180 Vespertilions à oreilles échancrées dénombrés cet été, cette colonie devient la première du Limousin pour l'espèce. Cependant le comportement de torpeur adopté durant tout l'été nous indique que la température qui règne dans le moulin n'est pas idéale pour eux.

(*): détecteur à ultrasons PETERSON D200 à micro directionnel.

Grand Rhinolophe ou Grand Fer à Cheval - Dessin: Alexis NOUAILHAT in «Les Chauves-Souris en Savoie» - Ed° Parc National de Vanoise - 1997 - 52 pages / ISBN 2-901617-09-3

Groupe d'Etude des Tourbières (*)

Session du 14 au 18 Juillet 1998 autour des tourbières du Plateau de Millevaches

d'après Guy CHANTEPIE
adhérent du Groupe d'Etude des Tourbières,
adhérent du Conservatoire

Membre individuel du Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin et adhérent du Groupe d'Etude des Tourbières, j'ai pu suivre la session estivale encadrée du 14 au 18 Juillet derniers par Cathy LINET et Estelle COURNEZ.

Une trentaine de congressistes venant de Suisse, Belgique et de diverses régions françaises, ont découvert, souvent avec enthousiasme, nos tourbières, et apprécié la qualité de l'hébergement ainsi que l'accueil chaleureux. Visites de terrain la journée, et conférences-débats en soirée constituaient un programme chargé permettant de fructueux échanges. Botanistes (pour les plantes), Odonatologues (pour les libellules), Arachnologues (pour les araignées), Diptéristes (pour les mouches), gestionnaires de milieux ou «simple» sympathisant, tous les participants ont trouvé leur bonheur dans la visite de sites remarquables comme la tourbière du Longeyroux, la tourbière des Ribières de Gladières, ou d'autres sites régulièrement fréquentés par la loutre et occupés par quelques rares droseras. L'étang de Chabannes a séduit les participants par la diversité de ses milieux, de l'eau libre à la lande sèche voisine, en passant par le radeau flottant et la tourbière active.

Pour deux autres sites, les appréciations furent hélas moins flatteuses, non pour les sites eux-mêmes mais plutôt pour les actions humaines menées ou à venir...Ici, drainage et plantation forestière récente à renforts de subventions sur plusieurs hectares de fonds tourbeux, compromettent la sauvegarde d'habitats remarquables pour une rentabilité économique douteuse , et impliquent une nouvelle dépense aux frais du Conservatoire pour tenter une restauration. Là, devant la reprise éventuelle de l'exploitation industrielle de la tourbe, nombre de questions sont restées en suspens : **est-il toujours possible de concilier la valorisation économique d'un espace, et la sauvegarde d'un élément du patrimoine ?...** On ne se pose plus la question pour une cathédrale, il serait temps de ne plus se la poser pour des tourbières d'intérêt majeur; Certaines activités, dans ce cas, doivent être mieux pensées quant aux conséquences qu'elles pourraient avoir sur notre patrimoine naturel.

Malgré ces derniers points, et d'autant plus depuis ces visites estivales, j'ai rêvé de voir les Limousins s'enthousiasmer autant que nos visiteurs «étrangers» pour nos sites naturels, et se mobiliser pour leur garantir un avenir radieux.

(*) Le Groupe d'Etude des Tourbières est une Association qui regroupe des gestionnaires, des naturalistes amateurs ou professionnels de toutes spécialités, intéressés par l'étude, la connaissance et la conservation des tourbières en général.

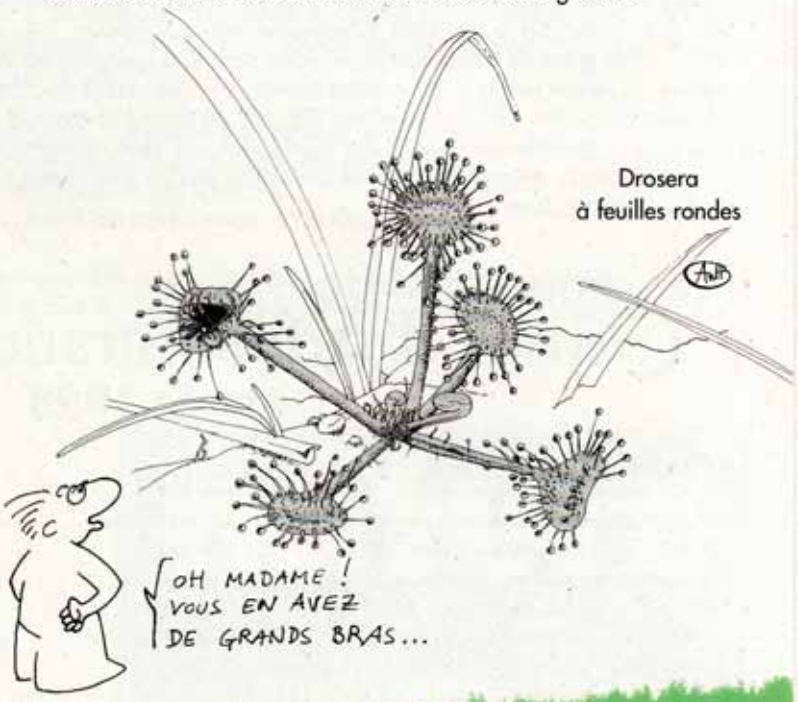

Drosera
à feuilles rondes

La vie de l'association

Opération «Nettoyons la Nature»

Organisation nationale: Fédération des Jeunes pour la Nature (F.J.P.N.)

E.LECLERC

Trois actions organisées par le Conservatoire se sont déroulées en Limousin : **Etang de la Pouge** (St-Auvent - 87), **Forêt de Blanchefort** (Lagraulière - 19), **Etang des Landes** (Lussat - 23). Outre les participations à titre individuel , notons celles d'un groupe de jeunes du centre aéré de Gouzon (23), et celle de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Limoges (E.N.S.I.L.- *voir bull.n°10*) venue en force pour leur journée d'intégration des «nouveaux».

En guise de bilan: 160 participants, 296 sacs poubelles de 100 litres remplis (quelques tonnes !), 4 machines à laver recyclées, des pneus, 1 carcasse de voiture etc...Pour ce faire, les centres LECLERC de Guéret, Limoges et Tulle ont mis à la disposition de chacun des participants un «kit», comprenant sacs poubelles, gants et poncho plastique, ainsi qu'un peu de ravitaillement ! Merci à tous les participants.

La composition du Conseil d'Administration Année 1998

MEMBRES DU BUREAU

VINCENT Michel (membre individuel)	Président
SOULARUE Daniel (Association environnement)	1er Vice-Président
MOULY Marcel (Conseil Général de la Corrèze)	Vice-Président
DELAGE Bernard (Conseil Général de la Haute-Vienne)	Vice-Président
MASDOUMIER Jean (membre individuel)	Secrétaire
CRUVEILLIER Marcel (membre individuel)	Secrétaire-adjoint
HUBERT Philippe (Associations de protection de la nature)	Trésorier

MEMBRES représentants

BARATAUD Michel	Conseil Scientifique
CAPLAT Jacqueline	Conseil Régional (suppléant)
CHAUSSADE Daniel	Conseil Scientifique
COMBROUZE Philippe	Conseil Scientifique
DANIEL Jean	Conseil Régional (titulaire)
DELAUMENIE Bernard	Fédérations pour la Pêche et la protection du milieu aquatique
DESROZIER Pierre	Maires de la Creuse
DOUCELIN Annick	Associations de protection de la nature
GARET Serge	Membre individuel
GODET Jean	Centre Régional de la Propriété Forestière
GROLLEAU Christian	Fédération des chasseurs de Haute-Vienne
HIRONDE Louis	Conseil Régional (consultant)
MASSIAS Jean-Pierre	Maires de la Corrèze
MAZAUD Serge	Associations de protection de la nature
MORELON Stéphane	Associations de protection de la nature
NORE Thérèse	Conseil Scientifique
RAYNAUD Nicole	membre individuel
ROUDIER Henri	Maires de la Haute-Vienne
TISON Henri	Chambre Régionale d'Agriculture

MEMBRE ASSOCIE

Le représentant de la DIREN (Direction Régionale de l'Environnement)

Brèves...

Etude Conseil Général 87

Dans le cadre de l'étude du site du domaine du château de Ligoure (Le Vigen - 87): comme suite à l'achat du Parc Forestier de 40 hectares par le département, le Conservatoire a réalisé une étude sur les richesses biologiques du domaine, en partenariat avec la Société d'Etude et de Protection des Oiseaux en Limousin (S.E.P.O.L.) et le club C.P.N. «Le Hérisson». Ce document, financé par le Conseil Général, va servir à l'Office National des Forêts (O.N.F.) pour l'établissement du Plan d'Aménagement de la forêt, en vue d'appliquer une gestion sylvicole respectueuse de la nature permettant le maintien, voire le développement de la biodiversité.

Contact: Erwan HENNEQUIN

Emploi

Depuis le début de l'année 1998, 6 «emplois-jeunes» en contrats à durée indéterminée sont venus renforcer l'équipe des salariés du Conservatoire: 3 sur les activités scientifiques (***Estelle COURNEZ, Erwan HENNEQUIN, Brigitte MORCEL***), 1 sur les actions de promotion et développement (***Sophie CHARBONNEL***), 1 sur les travaux de gestion (***Paul PATUREAU***), 1 berger (***Sébastien LECHEVALLIER***).

Eric BRUGEL, à la suite de son «objection de conscience», a été chargé pour deux ans des compléments d'inventaires et de la réalisation de «l'Atlas de la Flore du Limousin». (*voir article page 4*).

Chuck HANCOCK a été embauché à temps partiel pour deux ans (jusqu'à sa retraite !) pour nous distiller son expérience en entreprise industrielle (direction, mécénat, comptabilité, informatique, organisation etc...).

Claude POUGET a été recruté en Contrat Initiative Emploi , en renforcement de l'équipe technique , et ***Wilfried HUBERT*** en contrat d'apprentissage pour un an.

Notons enfin l'arrivée en novembre de ***Karim GUERBAA***, pour son «objection de conscience» (20 mois), qui apporte son soutien à l'équipe scientifique.

Programme LIFE «haute Vézère(19)»

Ce programme européen LIFE fait suite au programme LIFE-Natura 2000 dont le Conservatoire a été maître d'oeuvre pendant les deux années passées sur le plateau de Millevaches.

Une exposition de 4 panneaux 120x70 cm a été réalisée . Celle-ci va prochainement se déplacer dans les communes concernées par le programme. De même, une lettre d'information annuelle permettra au public de se tenir informé, durant les 3 ans et demi de déroulement de ce programme opérationnel (acquisitions foncières , mise en place d'outils de protection contractuels à destination des propriétaires et exploitants).

Pour tout renseignement: Joël BŒUFGRAS et Cathy LINET.

Maison du Limousin

Du 05 au 10 octobre derniers, le Conservatoire s'est donc rendu à Paris pour présenter ses actions. Certes, le Salon de l'Automobile, organisé sur la même période, a été plus fréquenté que la Maison du Limousin ! Cependant, nous avons pu informer de nombreuses personnalités, des journalistes nationaux et régionaux (exemple: *article du 04 novembre dans INFO*), resserrer des liens avec le Ministère de l'Environnement, et aussi créer de nouveaux contacts avec des particuliers intéressés par notre démarche. Merci encore à tous ceux qui nous ont apporté leur soutien par leur présence ou leur adhésion.

Espaces Naturels de France
e-mail: enf@infonie.fr

ESPACES NATURELS du LIMOUSIN

CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE HAUTE-NORMANDIE

NOM : Conservatoire des Sites Naturels de Haute-Normandie
DATE DE CRÉATION : 15 septembre 1993
PRÉSIDENT : Thierry LECOMTE (élu en octobre 1996)
CONSTITUTION DU C.A.
. Collège de membres actifs : 12 au plus
. Collège de membres sociétaires : 6 au plus
. Collège de communes : 3 au plus
. Collège des membres de droit : 5 au plus
NBRE D'ADHÉRENTS : 140
NBRE SALARIÉS ET STATUT :
5 CES, 3 CEC, 4 CDI, 2 CDD, 2 emplois jeunes
COORDONNÉES SIÈGE :
château de la Rivière-Bourdet
76840 Quevillon
✆ 02 35 32 38 08
fax : 02 35 32 38 28

REGION HAUTE NORMANDIE

10ème congrès à Rouen (76)

Le Conservatoire de Haute-Normandie gère :

Acquisitions : 21 ha (3 sites)
Conventions : 336,4 ha (22 sites)
Total région : 357,4 ha

Le Conservatoire des Sites Naturels de Haute-Normandie a accueilli le congrès annuel de la Fédération des Conservatoires «Espaces Naturels de France» les 9, 10 et 11 octobre derniers. Une délégation de 8 personnes salariées de notre conservatoire s'y est rendue, afin d'échanger idées, documentations et expériences.

Ce congrès fut en particulier l'occasion de dresser le bilan de 10 années d'existence de la Fédération. En outre, une demi-journée a été consacrée aux trois tables rondes sur les thèmes:

1- actions préalables à la gestion d'un site
2- mise en place d'un protocole de gestion
3- valorisation des sites.

Enfin, comme de coutume, des visites de terrain ont complété les conférences et débats en salles.

Nous rappelons aux adhérents et partenaires, qu'il est possible pour eux d'assister au congrès annuel (pour l'année prochaine...), un moyen agréable de découvrir les régions françaises et l'action synergique des conservatoires régionaux pour la préservation de notre patrimoine naturel national.

Les publications de la fédération

disponible gracieusement au Conservatoire

dans la limite de nos stocks disponibles.
(Frais d'envoi à la charge du demandeur)

Plaquette de présentation de la fédération des Conservatoires .
4 pages, couleur.

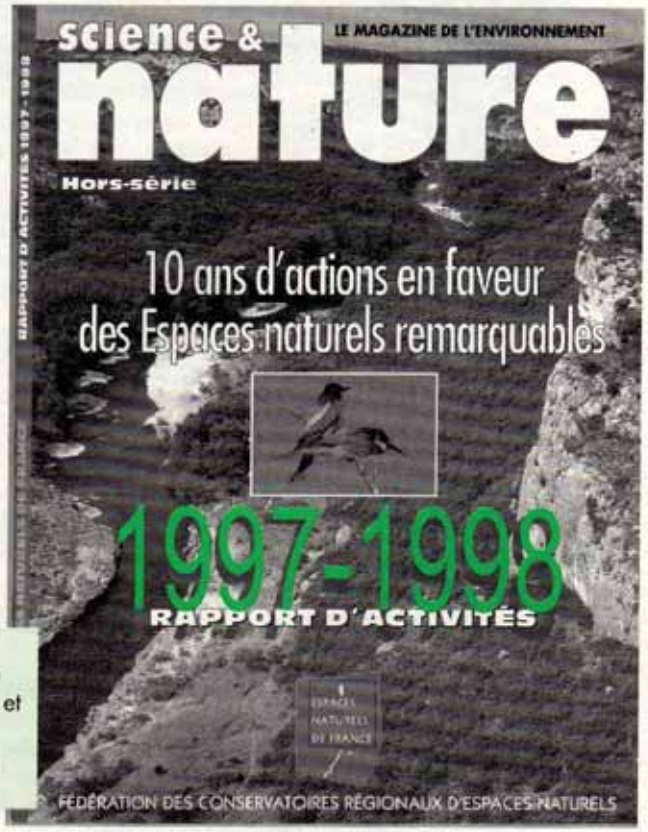

Rapport d'activités de la fédération, présentant chacun des conservatoires régionaux et leurs actions depuis leur création.
36 pages, couleur.

Regards...

Les adhérents ont la parole

Le tourbage à la mode de chez-nous

par Jean-Claude LINET,
adhérent du Groupe d'Etude des Tourbières, adhérent du Conservatoire.

La sphaigne, cette plante qui, en se décomposant, forme la tourbe.

Il y a une cinquantaine d'années sur la Montagne Limousine, la pénurie de bois de chauffage (puisqu'il n'y avait que très peu de forêt !) obligeait les habitants à extraire la tourbe («lo turbe»), dont le pouvoir chauffant se situe entre celui du charbon et celui du bois. Chaque famille possédait un gisement ou avait un droit sur des biens collectifs (communaux ou sectionaux). Ces travaux pénibles s'effectuaient en famille en mai-juin, période durant laquelle les travaux des champs laissaient encore un peu de répit.

On utilisait pour cela des outils auxquels chacun avait soin d'apporter les améliorations qui faciliteraient la tâche.

A l'occasion récente de la venue du «Groupe d'Etude des Tourbières» *(voir page 6)*, Monsieur MARLEIX et son ami Jean-Louis, agriculteurs à St-Merd-les-Oussines, ont consenti à pratiquer sous nos yeux étonnés cet art difficile. Sous un soleil de plomb, une trentaine de scientifiques francophones ont ainsi pu bénéficier des explications et de l'expérience des intervenants.

En premier lieu, tous deux avaient canalisé l'eau à l'aide d'un fossé et ainsi abaissé la nappe phréatique. Le travail d'extraction peut alors commencer :

- le tapis végétal est coupé à l'aide d'une grande hache; M.MARLEIX utilise une hache d'équarrisseur ;
- ces mottes sont ensuite soulevées à l'aide d'une tranche à large bord. Ce labeur s'effectue à deux : l'un soulève la pièce, l'autre la saisit avec une fourche, puis la réserve à proximité de la fosse, en attendant de les y mettre après extraction de la tourbe ;
- à ce stade, une trentaine de centimètres a été décapée ; On atteint alors une tourbe noire sans débris végétaux ;
- à l'aide d'une sorte de bêche formant un angle droit, on taille alors des briquettes de tourbe qu'on laisse sécher une partie de l'été. Ces briquettes sont ensuite ramassées juste avant les premières pluies.

Dans le foyer, la tourbe brûle lentement et permet de tenir le feu...

Les outils de M.MARLEIX

Les choses de la nature en langue limousine

Nous recensons, au hasard de nos rencontres, les termes **limousins** associés aux milieux naturels.

Les bergers du Longeyroux nous ont déjà confié des mots évocateurs. Ainsi la Canneberge (*Vaccinium oxycoccos*) est baptisée «**lo rebeyrolla**», la noisette de terre (*Conopodium majus*) devient «**un abarnou**». A leurs côtés, nous apprenons aussi que «**lo jumbre**» est très appétent pour le bétail (le genêt pileux, *Genista pilosa*). Sur les tourbières, la linaigrette (*Eriophorum sp.*) est appelée «**lo salamandre**».

*Petit jeu: Sachant qu'un bousier est appelé «**echarabo**», et qu'un lucane cerf-volant est nommé «**echarabo bannard**», quel est le mot limousin qui correspond au mot français «cornu» ?*

Nous remercions ici toutes les personnes qui nous ont aidé, et restons intéressés par les termes ou expressions qui reviendraient à l'esprit de ceux d'entre-vous qui nous lisez, pour alimenter cette rubrique. A vos stylos !

Contact: Cathy LINET

ESPACES NATURELS du LIMOUSIN

Informations juridiques et administratives

La Direction Régionale de l'Environnement = la DI.R.EN.

La DIREN (prononcer «Dirène») est le service déconcentré du Ministère de l'Environnement en région. Il n'existe pas de structure départementale. Les DIREN ont été créées par le décret du 4 Novembre 1991 en fusionnant les services des anciennes DRAE (Délégation Régionale de l'Architecture et de l'Environnement) et des SRAE (Service Régional de l'Aménagement des Eaux).

Les Missions

La DIREN assure un ensemble de missions que l'on peut découper en 6 grands thèmes :

les milieux naturels :

Elle met en œuvre les procédures de protection de sa propre initiative ou à la demande de collectivités, d'associations ou de particuliers. Elle instruit les dossiers de classement en réserve naturelle, arrêté de protection de biotope, réserve naturelle volontaire. Elle assure le secrétariat du C.S.R.P.N. (*) qui valide la liste des Z.N.I.E.F.F. (**), des Zones d'Intérêt pour la Conservation des Oiseaux (Z.I.C.O.), des sites du futur réseau Natura 2000. La DIREN assure également des missions d'inspection et de police dans les espaces protégés.

les paysages et les sites :

La DIREN est chargée de l'application des législations concernant la protection des sites urbains ou naturels (inscrits et classés) et la mise en valeur des paysages. Elle participe dans ce cadre aux travaux des Commissions Départementales des Sites.

l'eau et les milieux aquatiques :

Elle coordonne la collecte des données sur la ressource en eau (débits, qualité, connaissance des milieux aquatiques, évaluation des ressources souterraines et superficielles ...). Elle participe aux travaux de mise en place du Réseau National de Données sur l'Eau (RNDE). Elle réalise des études sur la vie aquatique et sur la qualité et la répartition des ressources.

les risques naturels :

Elle coordonne l'action des services déconcentrés chargés de la cartographie des risques naturels majeurs et de l'information sur ces risques. Elle assure le suivi hydrologique en étiage, en période critique (crues, sécheresse) et émet des propositions d'actions aux préfets.

les pollutions et les nuisances :

Elle intervient dans divers domaines : pollution de l'eau (recensement des points de pollution, impact des installations d'assainissement ou d'épuration, participation aux Comités Départementaux d'Hygiène), nuisances sonores (application de la législation relative à la lutte contre le bruit), déchets (participation à l'élaboration des schémas départementaux d'élimination des déchets ménagers et industriels).

les aménagements :

La DIREN est chargée de l'application des législations relatives à l'impact des aménagements dans l'environnement (carrières, installations classées etc.), aux études d'impact et à la publicité.

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT
DIREN LIMOUSIN

8, cours Bugeaud - 87000 LIMOGES
tél : 05.55.11.53.70

L'Organisation

Pour mener à bien ses missions, les DIREN sont organisées en services. Ils peuvent être différents selon les régions. En Limousin, la DIREN est organisée autour de 3 services :

- Le SAG (Service de l'Administration Générale) gère les dossiers administratifs et financiers.
- Le SAPEN (Service des Actions de Protection sur l'Espace et la Nature) gère l'ensemble des dossiers directement liés à la protection de l'environnement. Ce service constitue l'essentiel des dossiers de création de zones protégées (réserve naturelle, arrêté de protection de biotope etc.). Il a en charge l'ensemble des dossiers liés aux études d'impact sur l'environnement, la mise en place du réseau Natura 2000, la réactualisation de l'inventaire des ZNIEFF etc. Les agents de ce service sont les interlocuteurs privilégiés des associations de protection de la nature dans le cadre du développement de la vie associative par exemple.
- Le SEMA (Service de l'Eau et des Milieux Aquatiques) gère l'ensemble des dossiers liés à la préservation et à la qualité de la ressource en eau (nuisances, risque, contrôle qualité, hydrométrie, hydrologie etc.)

N.B. : Merci à la DIREN Limousin pour son aide dans la rédaction de cette fiche

(*) C.S.R.P.N. = conseil scientifique régional du patrimoine naturel
(**) Z.N.I.E.F.F. = zone naturelle d'intérêt écologique floristique et faunistique

agenda

- 18 Janvier 1999 : **réunion d'information pour l'enquête «Mares»**. 18h30 au siège du Conservatoire.
Renseignements : Olivier DOM / Erwan HENNEQUIN

- du Dimanche 28 Février au Dimanche 07 Mars1999 : **Salon de l'Agriculture** (Paris - 75).
Reconstitution de milieux naturels et présentation de la brebis de race limousine , organisée par l'Union de Promotion des Races Animales (U.P.R.A.) section brebis limousine. Participation du Conservatoire (expo et installation).
Renseignements : Alain CORDON (U.P.R.A.) et au Conservatoire : Cathy LINET et Joël BOEUFGRAS.

- Mars ou Avril 1999 : **Assemblée Générale d'Espaces Naturels du Limousin**. Date et lieu à préciser. Chaque adhérent **à jour de cotisation pour 1998** recevra une convocation officielle.

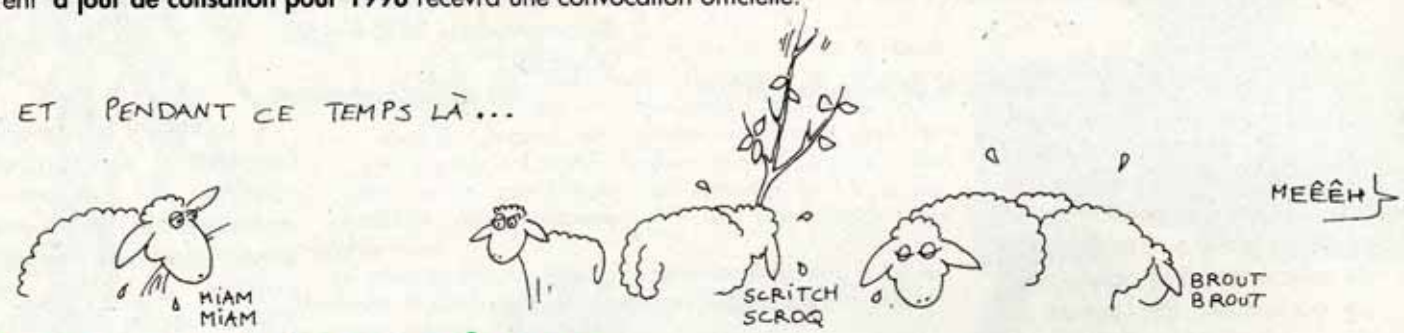

Nos partenaires
pour l'édition de notre bulletin en 1999

- DUMAZAUD : fournisseur de matériel pour l'équipe technique de gestion des sites
- ATELIER GRAPHIQUE : travaux d'impression de la lettre de liaison
- SERI-GRAVURE DU CENTRE : travaux de sérigraphie (panneaux extérieurs)
- SHOP PHOTO : travaux photographiques et matériel audio-vidéo

SHOP PHOTO Vidéo
DES IMAGES A VIVRE
5, rue Jules Guesde
87000 LIMOGES

SERI-GRAVURE DU CENTRE
Z.I. le Ponteix
87220 FEYTIAT

ATELIER GRAPHIQUE
23, rue du Coudert
87100 LIMOGES

DUMAZAUD
Mr. JARDINAGE
Z.I. Magré Romanet - 331, route de Toulouse - B.P. 805 - 87015 LIMOGES CEDEX

ESPACES NATURELS du LIMOUSIN
Le Theil
87510 SAINT-GENCE
tél. 05 55 03 29 07
fax. 05 55 03 29 30

Président : Michel VINCENT
Secrétaire : Jean MASDOUMIER
Trésorier : Philippe HUBERT
Directeur : Philippe BARRY

Ont participé :
P.BARRY A.BESSE E.BRUGEL L.CHABROL
S.CHARBONNEL G.CHANTEPIE E.COURNEZ
O.DOM E.HENNEQUIN C.& J.C.LINET
S.MAZAUD B.MORCEL X.ROBIN

Comité de lecture :
M.R.CRUVEILLIER S.GARET D.GRAFEUILLE
J.MASDOUMIER M.& N.VINCENT
et toute l'équipe salariée du Conservatoire pour la relecture et les remarques.

Illustrations et réalisation :
A.BESSE

PUBLICATION GRATUITE DESTINEE AUX ADHERENTS, DONATEURS, ASSOCIATIONS ET INSTITUTIONS .
I.S.S.N. n° 1285 2430